

NICOLAS GARNAUD

L'ouvrier poitevin du XIX^e siècle

La question sociale et la peur de cette nouvelle figure qui émerge au cœur du XIX^e siècle, l'ouvrier, sont à l'origine de nombreuses craintes de la part des autorités mais aussi de nombreux espoirs pour qui voit dans ces nouvelles populations la source d'un avenir émancipé et égalitaire.

Malgré une littérature abondante, la figure de l'ouvrier demeure particulièrement mal connue et largement déformée par les nombreux fantasmes distillés. C'est à un historien du droit, Nicolas Garnaud, que l'on doit cette exhumation du monde des ouvriers dans les anciennes provinces du Poitou à savoir les Deux-Sèvres, la Vendée et la Vienne. Il a soutenu une thèse de doctorat à l'Université de Poitiers (dir. Catherine Lecomte) : *L'émergence du monde ouvrier en milieu rural dans l'ancienne province du Poitou au XIX^e siècle*. Aujourd'hui Nicolas Garnaud est contrôleur du travail en Ardèche.

«UN PAUVRE PARMIS LES PAUVRES.»

S'appuyant principalement sur des sources institutionnelles (archives municipales, préfectorales...), Nicolas Garnaud s'ingénie à retrouver la trace de ceux qui n'avaient que peu de moyens pour en

laisser, en interrogeant leur rapport à la société, leur condition d'existence...

Les trois territoires étudiés, bien qu'administrativement associés et disposant de singularités politiques, sociales ou culturelles, donnent naissance à un type d'ouvrier singulier qui manque d'une réelle considération de la part des autorités. Catégorie invisible, «ces ouvriers se fondent dans les masses rurales avec qui ils gardent une certaine communauté de destin». Si les grèves se développent essentiellement au printemps ou à l'été, c'est que l'ouvrier peut, à cette période, retrouver en cas de rapport de force défavorable, un travail dans les champs.

L'IMPORT D'UNE CONSCIENCE OUVRIÈRE.

Mais cet ouvrier relativement négligé demeure craint. L'État central répercute au niveau local cette peur irrationnelle à la Manufacture de Châtelleraut par exemple, qui fabrique des armes qui pourraient se retourner contre les autorités. Dans ces trois départements la très grande majorité d'entre eux ne professent pourtant pas d'idées révolutionnaires. Ils sont très majoritairement républicains, réformistes ou socialistes modérés et ne constituent pas un véritable danger.

Une certaine conscience ouvrière va naître à Châtelleraut, dans les houillères de Saint-Laurs (Deux-Sèvres) ou dans les sardinerie des côtes vendéennes. Une des similitudes de ces sites, isolés les uns des autres, est liée au fait que nombre des ouvriers ne sont pas originaires de la région. Ils importent des idées plus radicales venant de l'extérieur et sont plus enclins à la mobilisation collective.

Les autorités adoptent alors une position duale. Bien qu'inquiètes, elles ménagent beaucoup ces ouvriers, notamment sur le terrain judiciaire afin d'éviter une certaine radicalisation. Lors des grèves dans les houillères, le préfet intervient très tôt pour assurer l'ordre public en réprimant les femmes qui s'en prennent aux gendarmes à cheval, mais il agit également comme négociateur et médiateur se rangeant à l'avis des ouvriers en lutte, ce qui est assez original. Il faut absolument éviter d'opposer République et ouvrier dans une région où les traces de la chouannerie sont encore vivaces.

David Hamelin

<http://theses.edel.univ-poitiers.fr/theses/2008/Garnaud-Nicolas/2008-Garnaud-Nicolas-These.pdf>

GENEVIÈVE CERISIER-MILLET

Les mariniers de la Vienne

Geneviève Cerisier-Millet, membre du Centre châtelleraudais d'histoire et d'archives, a fait ses premiers pas en recherche avec Sébastien Jahan (Université de Poitiers) puis avec Nicole Pellegrin (Institut d'histoire moderne et contemporaine du CNRS) qui dirige la collection «Archives de vie» chez Geste éditions. C'est là qu'elle publie *Les Mariniers de la Vienne et de la Loire aux XVIII^e et XIX^e siècles. Châtelleraut port d'attache* (445 p., 27 €), préfacé par Anne-Marie Cocula-Vaillières, spécialiste de l'histoire fluviale (Université Michel de Montaigne, Bordeaux III).

La Vienne, ouverte à la navigation depuis 1520, permettait de transporter plus sûrement que sur les routes quantité de marchandises, en particulier les pierres meulières extraites du Pinail. L'historienne a constitué un corpus de plus de 600 noms de familles de mariniers en 1700 et

1850, qui lui permet de raconter le métier, la batellerie et le commerce, les conditions de vie et les stratégies familiales.



Un haleur «à la tire».

L'AUTRE CÔTÉ DE SÉVERINE DENIEUL

Une nouvelle revue de philosophie existe. C'est assez rare pour être signalé. D'autant que la directrice de publication est Séverine Denieul, née dans le pays de Michel Foucault (1926-1984), biberonnée aux Journées philosophiques de Vouillé. Après des études à la Sorbonne nouvelle, elle enseigne au lycée autogéré de Paris. Dans le premier numéro de *L'autre côté* (82 p., 15 €, 168 rue Saint-Charles 75015 Paris), les articles sont signés Séverine Denieul, Jean-Marc Mandosio, Dan Sperber, Florian Costa et Adam Kirsch. Si cette édition consacrée à «la French Theory et ses avatars» n'est pas passée inaperçue, c'est pour la charge critique qu'elle contient. Les «foucaultphiles et foucaultâtres» sont mis en pièces, de même qu'Alain Badiou, Slavoj Žižek («le bouffon sinistre») et autres penseurs de la radicalité. Quelle ambition !

JUDICAËL ETSILA

50 ans de violence routière

Judicaël Etsila a mené un travail de thèse innovant sous la direction de Frédéric Chauvaud entre 2005 et 2009 sur l'évolution du regard de la presse sur l'accident de la route, sujet aussi méconnu que prometteur. Déjà engagé sur d'autres projets, l'auteur de *L'holocauste routier. L'exemple du Libre Poitou et Centre Presse (1955-2004)* revient sur les principaux apports de son travail.

L'Actualité. – Comment en vient-on à travailler sur la violence routière ?

Judicaël Etsila. – Originaire du Gabon, je suis arrivé en France en 2002, au lendemain de la réélection de Jacques Chirac à la présidence française. Au cours de la campagne électorale, le thème de la sécurité routière est apparu central. La question qui se pose est la suivante : pourquoi cette dimension apparaît avec cette force dans le champ politique et social ?

Autant les sociologues, les économistes, les juristes ont analysé cette question, autant les historiens ont laissé cette thématique de côté. Il n'existe pas de synthèse en histoire contemporaine sur la violence routière. Au moment où j'ai démarré ma thèse, en 2005, nous n'étions que deux en France à travailler sur le sujet alors qu'il existe de nombreux travaux sur l'automobile en général ou l'accidentologie dans le domaine ferroviaire ou aéronautique.

Avec quels matériaux avez-vous travaillé ?

Les sources mobilisables sont nombreuses comme celles des assurances, les sources judiciaires... Pour ma part, je me suis centré sur la presse locale, les quotidiens *Centre Presse* et *Le Libre Poitou*, car j'avais à cœur de comprendre le regard, les représentations de la société sur ce type de violence. La presse est une caisse de résonance de la société et permet de disposer d'une idée globale des accidents routiers, même s'il subsiste des déformations.

Que dit la presse de ces accidents ?

L'accident de la route est traité comme tout fait divers. Durant la période analysée, la priorité est donnée aux accidents corporels mortels. Le but est d'émouvoir le lecteur en utilisant un lexique et des mots chocs pour capter et séduire le lecteur. Ainsi met-on l'accent sur les accidents graves comme le carambolage de Coulombiers en 2002 par exemple. Puis vient un travail de mise en scène qui permet d'éviter la banalisation,

la répétition qui pourrait détruire l'intérêt. On place en première page les accidents mortels surtout quand ils concernent des personnes fragiles (enfants, personnes âgées...). Il y a une véritable hiérarchie de la souffrance.

Jusqu'aux années 1980 on se contente de relater les accidents en misant sur le sensationnel, en expliquant que c'est le prix à payer pour le progrès. Après cette date on assiste à un changement favorisant la lutte contre cette insécurité. La presse tend à prendre position dans la lutte contre les chauffards en publicisant les activités de sécurisation de la police sur les routes, les décisions exemplaires des tribunaux qui bénéficient dans les années 1985-1990 de pages spécifiques.

Assiste-t-on à d'autres changements à partir des années 2000 ?

Effectivement, le récit n'apparaît plus intéressant et ce sont les déviances routières qui sont désormais rapportées, tel un dépassement de la vitesse autorisée. On s'intéresse donc moins à l'accident qu'à ce qui conduit à l'accident. On peut parler d'un principe de précaution de l'accident

de la route et tous les jours les déviances sont dénoncées.

Par ailleurs, plus on avance, plus le nombre de récits d'accidents baisse. Il y a certes des pics lors de grands accidents qui défraient la chronique mais globalement la place du fait divers recule.

Comment envisagez-vous la suite de votre travail ?

Je souhaite développer et faire émerger cette problématique au Gabon en intégrant l'Université. Dans ce pays de nombreux décès sont liés aux accidents de la route. Les autorités, les assureurs et la population se sentent peu concernés par ce problème alors que le poste «accident» est le plus important pour les assureurs. Pour l'heure, j'essaie de monter une association de lutte contre l'insécurité routière dans ce pays, un peu à l'image de la Prévention routière en France.

Recueilli par David Hamelin

Thèse consultable à cette adresse : <http://theses.edel.univ-poitiers.fr/theses/2009/Etsila-Judicael/2009-Etsila-Judicael-These.pdf>



Olivier Richet

THÈSES EN LIGNE

A l'image de nombreuses universités et dans un contexte favorisant la diffusion en ligne des productions universitaires, l'Université de Poitiers a mis en place un espace permettant d'accéder aux thèses soutenues en son sein depuis le 1^{er} janvier 2008. A ce jour 98 thèses sont proposées reflétant la diversité des

disciplines développées à Poitiers. Cinq modes de consultation sont proposés (domaines, UFR et instituts, auteurs...). Une initiative à saluer d'autant qu'elle permet de sortir de l'ombre et de valoriser les jeunes chercheurs et les nombreux travaux de qualité menés dans notre région. <http://theses.edel.univ-poitiers.fr/>